

Responsable	Direction de l'urbanisme
Contact	Regula Siegenthaler, coordinatrice du programme « Nature en ville » Fbg du Lac 3, 2000 Neuchâtel Tél. 032 717 76 43

Contexte	La biodiversité est essentielle à la vie sur terre. Elle joue notamment un rôle capital dans la régulation des équilibres de la planète. La destruction des milieux naturels est la principale cause de la diminution du nombre d'espèces végétales et animales. Sur le Plateau suisse, plus de la moitié des milieux naturels a disparu ces 25 dernières années suite à l'urbanisation. Afin d'assurer la biodiversité dans la commune de Neuchâtel, il faut protéger et revitaliser les milieux existants.
----------	--

Objectifs	Favoriser la nature en milieu urbain, revitaliser des espaces verts et protéger différentes espèces animales et végétales rares ou en voie de disparition. Protéger et gérer des sites et objets naturels en tenant compte de leurs diverses fonctions. Assurer aux habitants un environnement agréable favorisant une bonne qualité de vie.
-----------	--

Mesures
1 <sup>ère</sup> étape
« Nature en ville » est un programme d'actions dont la première étape a consisté en 48 mesures. Toutes ces mesures ont été réalisées entre 1999 et 2004. Exemples :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un jardin potager familial a été aménagé à la Rue des Troncs à Serrières. Cela permet aux habitants de jardiner. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser au jardinage écologique et au thème de la nature en ville.</li> <li>• Plusieurs actions concrètes en faveur de la flore et de la faune ont été réalisées sur le site de Pierre-à-Bot. Notamment, le réseau de haies reliant la forêt et les cordons boisés du site a été agrandi. La lisière forestière a été éclaircie ponctuellement en étage afin d'améliorer sa structure, le développement des buissons et la biodiversité dans l'ensemble.</li> </ul>
2 <sup>e</sup> étape
En 2003, la deuxième étape du plan d'actions a débuté. Cette fois, les mesures sont centrées sur un secteur, celui des rives de Monruz au Nid-du-Crô. La préoccupation au centre de cette 2 <sup>e</sup> phase est de valoriser, développer et mettre en réseau les éléments du paysage. Cette phase est à l'état de projet.

Impacts		
Social	Environnement	Economie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilisation de la population par l'information et la sensibilisation</li> <li>• Participation</li> <li>• Qualité de vie</li> <li>• Collaboration inter-services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation et développement de milieux et éléments naturels</li> <li>• Biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandat à des privés (prévu pour la 2<sup>e</sup> étape)</li> </ul>